



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25027292***

Déposé / Reçu le

19 FEV. 2025

au Greffe l'entreprise
Région de BruxellesN° d'entreprise : **1011 041 490**

Nom

(en entier) : **Easyvest Pension Fund**(en abrégé) : **Easyvest OFP**Forme légale : **Organisme de financement de pensions**Adresse complète du siège : **rue De Praetere 2/4, 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert de siège social**

PV de l'Assemblée Générale extraordinaire du 6 février 2025

L'Assemblée reconnaît l'exactitude de cet exposé et se déclare valablement constituée, habilitée à délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

L'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après délibération, prend les résolutions suivantes :

En application des statuts, l'Assemblée décide de transférer, avec effet au 31/01/2025, le siège de l'organisme actuellement établi à 1000 Bruxelles, Rue De Praetere 2/4, vers 1050 Bruxelles, Avenue Louise, 475. Cette décision est prise à l'unanimité.

L'Assemblée donne mandat à la SRL « Tax Consult Accountancy & Advisory », dont le siège social est établi à 1170 Watermael-Boitsfort, Chaussée de La Hulpe, 178, inscrite au Régime des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0740.763.561, valablement représentée par Madame Kris VANHINSBERGH, avec pouvoir de substitution, pour procéder aux formalités de publication et BCE des décisions mentionnées ci dessus.

Tax Consult Accountancy & Advisory srl
Kris Vanhinsbergh
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/02/2025 - Annexes du Moniteur belge